



# Hommes-femmes, salaire égal : on attend 2044 ?

Point de vue. Par Anne-Laure Guihéneuf, responsable du Pôle recherche et business de l'école de commerce Audencia de Nantes.

L'Islande a franchi un cap historique en annonçant la création d'une loi contraignant les entreprises publiques et privées à pratiquer une stricte égalité salariale à poste équivalent. Pays particulièrement innovant et avancé en matière d'égalité professionnelle, il avait fait la une de la presse le 24 octobre dernier. Des dizaines de milliers de femmes avaient cessé de travailler à 14 h 38, heure à laquelle, à salaire équivalent aux hommes, elles n'étaient plus payées.

En France, les derniers chiffres de l'Insee montrent une différence de salaire toujours aussi flagrante entre les femmes et les hommes : 17,4 % en moyenne. Certes, cet écart se réduit, mais beaucoup trop lentement. Et plus largement, les femmes continuent d'être victimes de ségrégation professionnelle, à la fois horizontale et verticale.

En effet, près de la moitié d'entre elles se concentrent dans une dizaine de métiers seulement. Elles travaillent davantage dans les métiers les moins rémunérateurs. En Pays de la Loire, par exemple, 82 % des postes à temps partiel sont occupés par des femmes.

Ces chiffres confirment le poids des stéréotypes. Présents à toutes les étapes de la vie, ils agissent dès la naissance. L'exemple des catalogues de jouets, pourtant déjà épinglés, illustre à la perfection les clichés

sexistes. À l'exception de quelques marques engagées, les enseignes continuent à véhiculer une image caricaturale des jeunes enfants. Les petites filles ne jouent qu'avec princesses et poupées tandis que les jeunes garçons se rêvent aventuriers et super-héros.

L'Islande, l'exemple à suivre  
Les médias aussi sont responsables. Seules 19 % des expertes invitées sur les plateaux sont des femmes. Et quand elles interviennent, c'est pour traiter principalement des sujets considérés comme « féminins » : la maternité, les violences conjugales, le système scolaire... La publicité, également, est un « formidable » vecteur en matière de clichés : preuves en sont la dernière campagne de la prestigieuse maison Yves Saint Laurent, où la femme est mise en scène d'une façon dégradante, ou encore le loueur de voitures Sixt, qui a lancé le slogan « Oui, nous louons aussi aux femmes ».

Anodin ? Drôle ? Non. Les conséquences sont lourdes. Notamment dans la sphère professionnelle où les recruteurs, de façon souvent inconsciente, véhiculent certains de ces clichés. Le plafond de verre, cet obstacle invisible auquel se heurtent les femmes dans l'avancée de leur carrière ou dans l'accès aux postes à responsabilités, n'est

malheureusement pas un mythe, sans parler des préjugés sur les mamans actives. La loi pour l'égalité professionnelle existe depuis trente-trois ans en France et pourtant, seul un tiers des entreprises de moins de 300 salariés disposent d'un accord sur l'égalité salariale. Les femmes, elles-mêmes, ont intériorisé ces stéréotypes. On parle du syndrome de l'imposture ou l'autocensure. La femme ne se sent pas suffisamment légitime, notamment dans la négociation salariale. Les questions d'argent, et plus largement d'ambition, peuvent être compliquées à aborder. Est-ce que l'on progresse en France ? Oui, une étude d'Accenture nous a récemment prédit une égalité salariale pour 2044. En étant optimiste, il nous reste encore vingt-sept longues années à patienter. Faut-il légiférer ? Les freins culturels sont si longs à lever qu'un coup de pouce législatif pourrait peut-être nous faire gagner quelques années. L'Islande a franchi le cap, pourquoi pas nous ? ■